

# LOMÉRATION

## SAINT-PAUL-DE-VARCES

# Projet de salle des fêtes fait débat



Le maire et son conseil ont présenté le projet revu de salle des fêtes avant que n'intervienne un débat avec la salle.

mission extra-municipale pour travailler sur la modification du projet. Cette commission a donc revu à la baisse la surface de cette salle, avec la suppression du logement du gardien. L'architecte a donc profité de cette réunion pour présenter cette nouvelle version du projet dont la construction est prévue au même endroit que dans les premières versions.

Le bâtiment en bois et béton serait d'une surface totale de 1 500 m<sup>2</sup> avec un parking souterrain de 50 places pour les utilisateurs, les 80 places restantes étant mises à la vente.

Avant de passer au débat (voir ci-contre), le maire a prévenu que si le projet ne voyait pas le jour, il n'y aurait plus de salle polyvalente à Saint-Paul-de-Varces. En compensation, diverses salles de la maison Rochas pourraient être aménagées.

Gérard JALLIFFIER-DALMAT

## Une consultation sera lancée par la municipalité

Après la présentation du projet de cette nouvelle salle polyvalente, un débat était organisé. Visiblement cette construction n'a pas répondu aux attentes du collectif Passa mais également à de nombreux habitants, mécontents des constructions qui accompagnent le projet.

De nombreuses questions ont été posées sur l'impact de cette salle pour l'environnement, son coût étant estimé entre 2,3 à 2,4 millions d'euros, subventionné à hauteur de 700 000 euros. Certains se sont inquiétés de l'emplacement de cette nouvelle salle des fêtes, située tout près d'habitations anciennes ou nouvelles. La municipalité a souligné que

ce ne serait pas un problème puisque le bruit à l'extérieur n'excéderait pas 50 dB.

### Pas plus de 60 logements

Ensuite, les questions se sont orientées sur la surface habitable que va générer ce projet immobilier. Pour rassurer le public, le maire François Diaz a précisé que la surface totale habitable ne dépasserait pas 5 000 m<sup>2</sup> (environ 60 logements). « Je m'y engage », a-t-il assuré. Au fil du jeu des questions-réponses, la tension est peu à peu montée d'un cran. Les demandes se sont faites plus ou moins pertinentes et malgré toutes les précisions de l'équipe municipale, les

contestataires ont continué à émettre des doutes sur le nombre d'habitations, sur l'augmentation de la circulation qui posera des problèmes de sécurité ou encore sur les nuisances sonores.

Le président de l'association Passa, Hervé Jacquet, a terminé la réunion en demandant au maire d'organiser un référendum à Saint-Paul-de-Varces pour clore le sujet. Une demande à laquelle François Diaz a répondu : « Un référendum coûte cher, nous n'en ferons donc pas un. Par contre, nous organiserons une consultation auprès de la population dans les mois qui viennent. » Affaire à suivre.

G. J.-T.